



Napoléon 1<sup>er</sup> à la bataille de Friedland (14 juin 1807) par Horace Vernet

Il y a aux Archives départementales du Nord un fonds ancien sur Téteghem, de rares cartons sauvés des destructions. Nous y avons trouvé un bref questionnaire daté du 4 juillet 1807 <sup>(1)</sup> dont les réponses informent un peu sur la situation de la commune à cette époque.

---

Ce questionnaire, établi d'après les instructions du préfet du département du Nord, le général de division François de Pommereul <sup>(2)</sup>, a été renseigné quelques jours seulement avant les traités de paix de Tilsit (7 et 9 juillet) entre la France et la coalition russo-prussienne qu'elle a vaincue. Nous sommes à l'apogée de l'empire napoléonien.

Le document dit l'existence dans la commune (1 603 habitants au recensement de 1806) d'une église et d'une école primaire, mais aussi l'absence de halle et marché, de poissonnerie, de tuerie (boucherie), de puits, fontaine et abreuvoir communs ainsi que d'une horloge publique.

Il y a un fossoyeur «*autre que le sacristain, nommé par le maire qui garde la clef du cimetière*». Le village se conforme ainsi au droit révolutionnaire et au décret du 23 prairial an XII (12 juin 1804) qui ont fait des cimetières, auparavant terres d'église, des propriétés communales.

L'instituteur de l'école primaire, un certain Haezebaert, que le Conseil municipal a choisi le 6 germinal an XI (27 mars 1803), habite avec sa famille dans une maison communale ; depuis la loi du 11 floréal an X (1<sup>er</sup> mai 1802), les communes doivent en effet recruter et loger les maîtres d'école.

Haezebaert instruit une soixantaine d'enfants, dont «*environ 30 et plus*» paient et 25 ne paient pas leur scolarité, l'école étant payante pour rétribuer l'enseignant. Près de la moitié des élèves sont donc des indigents ; un nombre en l'occurrence supérieur au maximum légal, la loi de floréal ayant prévu d'exempter les parents de la contribution scolaire dans la limite du cinquième des enfants en classe (Titre II, article 4).

Gérald Mennesson

1- Cote 2O586/7

2- François René Jean de Pommereul (1745-1823), préfet du Nord de 1805 à 1810.